

## Accélération des EnR : Enedis choisit la technologie du câble 400 mm<sup>2</sup> Aluminium pour poursuivre le développement des énergies renouvelables

Enedis a validé l'utilisation de câbles 400 mm<sup>2</sup> en Aluminium, en complément des autres modèles de câbles électriques utilisés, pour raccorder les installations de production de forte puissance au réseau public de distribution d'électricité. En garantissant, pour un coût bien moindre, une performance proche de celles du câble 240 mm<sup>2</sup> en Cuivre, le câble 400 mm<sup>2</sup> en Aluminium contribuera à accélérer les projets d'énergie renouvelable en France.

Dans le cadre de sa mission de service public, Enedis met en place **les meilleures solutions techniques pour favoriser le développement des énergies renouvelables**. Près de **90% d'entre elles** sont raccordées au réseau public de distribution d'électricité en France, issues d'environ **750 000 clients-producteurs**. Enedis en raccorde **200 000 tous les ans**.

Résultat d'un projet porté par Enedis depuis plusieurs années en réponse à une demande des fédérations de producteurs renouvelables, le choix de **la technologie du câble 400 mm<sup>2</sup> Alu** s'inscrit pleinement dans la démarche d'accompagnement de la transition écologique, **en permettant de raccorder les énergies renouvelables dans les conditions optimales de coût et d'efficacité technique**. Après plusieurs **phases d'expérimentations** ayant confirmé la viabilité et la durabilité du câble 400 mm<sup>2</sup> Alu, Enedis a lancé **dès le mois d'octobre 2023** la production de ce modèle de câble électrique auprès de **deux constructeurs qualifiés**.

**Dans un contexte marqué par l'inflation**, le câble 400 mm<sup>2</sup> Alu **renforce la viabilité économique des projets d'EnR** de forte puissance (plusieurs Mégawatts) en faisant bénéficier les producteurs d'électricité **d'une économie d'environ 30 % sur le coût de leur raccordement**, comparativement à un raccordement en câble 240 mm<sup>2</sup> Cu. **Ce nouveau palier technique répond donc directement à une attente des producteurs d'électricité**.

**Les premiers chantiers de raccordement d'installations de production d'énergie renouvelable avec des câbles 400 mm<sup>2</sup> Alu sont prévus par Enedis dès le début de l'année 2024.**

*Ce document est certifié. Pour en vérifier l'authenticité, rendez-vous sur <https://www.enedis.fr/media>*

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 39 000 personnes. Au service de 37,5 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Service Presse  
34 place des Corolles  
92079 Paris La Défense Cedex  
+33 (0) 1 47 74 75 98  
[enedis.fr](https://www.enedis.fr)

Contact presse Enedis :  
James Dambrine  
[James.dambrine@enedis.fr](mailto:James.dambrine@enedis.fr)  
06 38 16 50 92



@enedis



enedis



enedis.official



enedis.official